

Récession : la France pourrait y échapper selon la Banque de France

Une étude de conjoncture réalisée auprès de chefs d'entreprises français montre que l'activité française est résiliente.

Résilience de l'activité en France

Après avoir perdu 0,2% au cours du premier trimestre de l'année 2022, la Banque de France estime à ce stade que la progression du PIB pour le deuxième trimestre 2022 s'établirait autour de 0,25 % par rapport au trimestre précédent. Bien que les prévisions de croissance vont être revues à la baisse par l'institut monétaire, « l'activité au deuxième trimestre fait preuve de résilience, on ne voit pas de récession », explique l'économiste en chef de la Banque de France, Olivier Garnier.

Pour 63% des chefs d'entreprise, le reste de l'année devrait demeurer stable, selon le cabinet d'étude Xerfi qui a publié la note de conjoncture. « Le PIB progresserait plus nettement en mai, du fait d'un rebond dans l'industrie et surtout dans les services. Selon les premières indications, l'activité augmenterait à nouveau légèrement en juin », explique la Banque de France. Or, la récession est un phénomène qui arrive lorsque la croissance recule pour deux mois consécutifs.

Rupture des chaînes d'approvisionnement

Entre avril et juin 2022, la production américaine, passant, en termes de capacité, à un taux de 79%. Dans l'industrie automobile, même si la production augmente par rapport aux mois précédents, elle reste à un niveau très bas par rapport à 2019, avant la crise sanitaire. En revanche, les entreprises continuent à avoir du mal à s'approvisionner, notamment à cause de la hausse des prix des matières premières, de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou encore à cause des différents confinements en Chine.

« Certains chefs d'entreprise indiquent avoir procédé à du surstockage de matières premières les mois précédents pour être en mesure de faire face aux aléas relatifs aux approvisionnements », explique néanmoins la Banque de France. « Aujourd'hui, la hausse des coûts d'approvisionnement (les entreprises) conduit à reconstituer leurs stocks, ce qui entraîne une normalisation de la trésorerie, mais sans que cela ne soit inquiétant pour leur solvabilité », explique Olivier Garnier.